

Berne, le 27 septembre 2021

Invitation à une conférence de presse

Congé paternité : Un an après la votation

Mesdames et Messieurs les journalistes,

Il y a exactement un an aujourd'hui, le peuple suisse approuvait le congé paternité de deux semaines à une très forte majorité. Neuf mois après son entrée en vigueur, près de deux tiers des travailleurs ne bénéficient que du congé paternité minimum légal de dix jours. Il existe aussi souvent de grandes différences entre les branches. Ce sont en particulier les branches qui souffrent actuellement d'une pénurie de personnel qualifié qui sont les moins généreuses.

Lors d'une conférence de presse, Travail.Suisse et Syna présenteront les résultats d'une enquête représentative auprès des salarié-e-s suisses ainsi que des évaluations de l'évolution en cours dans les conventions collectives de travail et le secteur public. On mettra aussi l'accent sur les développements politiques actuels.

C'est avec plaisir que nous vous invitons à la conférence de presse qui aura lieu le :

Judi 30 septembre 2021 à 9h30

[en ligne](#) et à la Generationenhaus, Bahnhofplatz 2, Berne

Y participeront :

- **Adrian Wüthrich**, président de Travail.Suisse
- **Thomas Bauer**, responsable de la politique sociale Travail.Suisse
- **Marco Geu**, secrétaire central Syna

Merci de bien prendre en considération les *observations sur l'organisation* au verso de cette invitation. Nous restons volontiers à votre disposition pour d'autres informations et nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre participation.

Avec nos meilleures salutations

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "L. Schädel".

Lisa Schädel, Travail.Suisse

Observations sur l'organisation

Livestream : La conférence de presse peut être suivie en direct via «Microsoft Teams» et est accessible par le lien suivant : <https://bit.ly/2ZcA4te>. La fonction du Chat peut être utilisée pour des questions. En cas de problèmes techniques, que ce soit avant ou pendant la conférence de presse, vous pouvez vous annoncer auprès de kettner@travailsuisse.ch.

Participation sur place : En raison des directives actuelles, seules les personnes disposant d'un certificat Covid valide et d'une pièce d'identité correspondante peuvent être admises. Dans la zone publique de la Maison des générations, le port du masque est obligatoire ; dans l'espace de l'événement proprement dit, l'obligation de porter un masque et la règle de la distance ne s'appliquent pas. Le concept de protection de la Berner Generationenhaus peut être consulté ici : <https://bit.ly/3EGchSG>

Renseignements

Lisa Schädel, collaboratrice pour la communication Travail.Suisse,
schaedel@travailsuisse.ch, 079 508 78 25